

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION

Année universitaire : 2019/2020

N° étudiant UPF :
 Diplôme préparé :
 Nom de famille : Nom d'usage :
 Prénom :
 Adresse :
 Code postale : Ville :
 Téléphone : Courriel :

Motif de la demande (cocher la case correspondant à votre cas) :

- Etudiant boursier ou pupille de la nation
- Etudiant justifiant d'une maladie grave
- Etudiant en réorientation
- Etudiant en démission pour convenance personnelle

Pièces à joindre à cette demande

- La carte d'étudiant et le bulletin de décompte des sommes réglées.
- Photocopie du justificatif de votre demande de remboursement :
 - o Etudiant boursier ou pupille de nation : copie de l'avis définitif d'attribution de bourse ou justificatif de la qualité de pupille de la nation
 - o Etudiant justifiant d'une maladie grave: certificat médical justificatif d'une des maladies définies à l'article D322-1 du code de la sécurité sociale
 - o Etudiant en réorientation - hors concours ou sélection : toute décision d'admission dans un autre établissement d'enseignement supérieur.
 - o Etudiant en démission pour convenance personnelle : détaillez les motifs ci-dessous

- Un relevé d'identité bancaire ou postal original à vos nom et prénom. Si le RIB n'est pas à vos nom et prénom, vous devez joindre une attestation sur l'honneur autorisant le titulaire du RIN à percevoir le remboursement de vos frais d'inscription.

Tahiti, le.....
Signature de l'étudiant(e)

Cadre réservé à l'administration :

Avis du Président (*sauf pour les étudiants boursiers ou pupille de la nation*) :

Montant à rembourser :

pour la Licence : XPF Punaauia, le

pour le Master : XPF Le Président

(frais de gestion le cas échéant : 2.745 xpf) Patrick CAPOLSINI